

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET UTILISATION

WEEKLY PASS

ARTICLE 1 – OBJET

LE WEEKLY PASS permet à son titulaire, sur présentation de sa carte de :

Bénéficier d'un accès illimité au parc AQUASPLASH, selon les conditions d'accès aux parcs de l'article 2.

ARTICLE 2 – CONDITIONS D'ACCES AUX PARCS

L'accès aux parcs AQUASPLASH est illimité pendant les 7 jours consécutifs à l'achat du WEEKLY PASS mais est soumis aux dates et horaires d'ouvertures respectives des parcs. Il est de la responsabilité de l'adhérent de vérifier préalablement l'évolution de ces dates par téléphone au 0 892 426 226 (0.34€/min, à partir d'un poste fixe) ou sur notre site www.marineland.fr

La carte d'abonnement ne garantit en aucun cas l'accès à Aquasplash lors des fortes affluences, la Direction se réservant le droit de restreindre les entrées par mesure de sécurité. La fermeture des parcs pour des raisons exceptionnelles (catastrophes naturelles : tempête etc.) n'entraîne aucun remboursement ni indemnité au profit de l'adhérent.

Parking :

Le parking de l'Espace Marineland est payant et coûte 8.50€, par voiture et par stationnement.

Pour des raisons de sécurité, les détenteurs du WEEKLY PASS sont priés de respecter le règlement intérieur disponible sur site.

ARTICLE 3 – ABONNEMENT

La souscription est garantie par le paiement du prix du WEEKLY PASS qui s'élève à 49€ par adhérent. Tarif unique adulte – enfant. Tarif 2018 en vigueur à compter du 30/06/18. Le paiement du WEEKLY PASS et la remise de la carte au détenteur valent acceptation sans conditions et automatique des présentes CGV par l'adhérent.

Le WEEKLY PASS est strictement personnel. Il comporte, outre le nom et le prénom de l'abonné, sa photographie, son numéro d'adhérent et les dates de début et fin de validité de la carte.

Un seul WEEKLY PASS est délivré par adhérent. Le WEEKLY PASS est exclusivement délivré en billetterie Espace Marineland.

Tout mineur âgé de 3 à 17 ans ne peut souscrire à un WEEKLY PASS sans l'achat simultané d'un WEEKLY PASS par un adulte, le règlement intérieur (joint en Annexe 2) interdit l'accès au parc d'un mineur non accompagné d'un majeur à raison d'au moins un majeur pour quatre mineurs.

A partir de 3 ans, tout enfant doit être titulaire d'un WEEKLY PASS à son nom.

ARTICLE 4 – PRIX

Le prix du WEEKLY PASS pour la période de validité de la carte est valable à compter du 03 septembre 2018 selon la tarification en vigueur à cette date, soit 49€ par adhérent. Tarif unique adulte – enfant.

ARTICLE 5 – CONDITIONS D’UTILISATION

Le WEEKLY PASS est personnel, nominatif, non cessible, et non remboursable.

Par la souscription au présent contrat, l'adhérent s'engage à respecter les présentes conditions générales d'abonnement ainsi que le règlement intérieur de L’Espace Marineland (joint en Annexe 2).

ARTICLE 6 – PERTE, VOL

L'adhérent doit informer, par courrier recommandé ou remis en mains propres contre décharge, de la perte ou du vol de son WEEKLY PASS, dans un délai de 48 heures, à l'adresse suivante : Marineland – CS9111 06600 Antibes cedex

L’adhérent assume l’entière responsabilité de la garde de son WEEKLY PASS.

La société SAS Marineland ne peut en aucun cas voir sa responsabilité engagée notamment en cas de perte, vol, détérioration de la carte d’abonnement.

Le remplacement du WEEKLY PASS sera facturé 5 euros, après désactivation de la carte précédente.

ARTICLE 7 – DUREE

La durée du WEEKLY PASS est de sept (7) jours consécutifs, à compter de la date d’achat du WEEKLY PASS

ARTICLE 8 – RESILIATION DU WEEKLY PASS PAR L’ADHERENT

Pendant la période de validité de 7 jours, l'abonnement ne peut être résilié de façon anticipée, sauf en cas de force majeure ou motif légitime défini comme un événement échappant à la volonté de l'adhérent et rendant impossible la poursuite de son contrat tel que l’hospitalisation longue durée (supérieure à 3 mois), invalidité, décès

Une lettre recommandée avec accusé de réception, motivée de demande de résiliation anticipée accompagnée des justificatifs nécessaires devra dans ce cadre, être envoyée par l’adhérent à Marineland. Marineland vérifiera que les justificatifs fournis répondent aux conditions des présentes.

La résiliation à l’initiative de l’adhérent pour motif légitime acceptée par Marineland aura pour conséquence soit la désactivation du pass annuel, soit le transfert de la carte vers une tierce personne pour la durée restant à courir, soit un remboursement au prorata du nombre des jours restants, au choix du détenteur.

ARTICLE 9 – RESILIATION DU WEEKLY PASS PAR MARINELAND

Le WEEKLY PASS sera résilié de plein droit sans mise en demeure par Marineland en cas notamment de :

- non-respect par l'adhérent de ses obligations contractuelles et des conditions d'utilisation de la carte d'abonnement.
- non-respect des dispositions du règlement intérieur d'Aquasplash
- fraude dans les informations fournies à la société Marineland
- falsifications de pièces jointes
- fraude ou utilisation abusive de la carte d'abonnement.
- paiement non effectif suite à impayé.

La résiliation entraîne, dans tous les cas, la désactivation du WEEKLY PASS sans remboursement ni indemnité pour le détenteur.

Marineland se réserve le droit de refuser tout nouvel abonnement à un adhérent dont l'abonnement a déjà été résilié.

ARTICLE 10 – MARINELAND

Marineland est à la disposition des adhérents pour toutes questions concernant le WEEKLY PASS

Tout changement dans la situation des adhérents, commentaires ou réclamations, doivent être transmis par courrier à l'adresse suivante : Marineland – WEEKLY PASS - CS9111 06600 Antibes cedex.

ARTICLE 11 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les droits de propriété intellectuelle attachés au WEEKLY PASS sont et demeurent la propriété de la société Marineland.

ARTICLE 12 – DONNEES PERSONNELLES

12.1 Les informations collectées pour les besoins du Weekly Pass sont destinées à MARINELAND. Elles font l'objet d'un traitement informatique ayant pour finalité le traitement de la demande du CLIENT et de la gestion commerciale de MARINELAND, en particulier :

- la réponse aux demandes d'information formulées sur le Site,
- la passation et la gestion des commandes,
- l'envoi d'informations commerciales lorsque le CLIENT a donné son accord ou lorsque la législation en vigueur l'autorise,
- l'établissement de statistiques générales sur la consultation du Site afin d'améliorer les prestations que MARINELAND offre sur ce Site.

12.2 En application du Règlement du 27 Avril 2016 relatif à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité des données et du droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé. Vous disposez par ailleurs d'un droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel.

Il s'agit d'un droit individuel qui ne peut être exercé que par la personne concernée relativement à ses propres informations : pour des raisons de sécurité, MARINELAND devra vérifier son identité afin

d'éviter toute communication d'informations confidentielles le concernant à une autre personne qu'elle.

Pour exercer ces droits, vous pouvez envoyer un courrier à l'adresse suivante : Marineland – DPO - 2 route de la Brague 06600 Antibes France ou un email à privacy@marineland.fr. Vous disposez en outre à tout moment du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle.

Les données du CLIENT peuvent être transmises par MARINELAND à des tiers à des fins de prospection commerciale, sous réserve que le CLIENT ait donné son accord sur le formulaire d'inscription qu'il a rempli.

La politique de confidentialité est disponible sur le site web : <https://www.marineland.fr/politique-de-confidentialite/>

12.3 Les champs des formulaires d'inscription suivis d'un astérisque doivent obligatoirement être renseignés. A défaut, MARINELAND ne pourra pas prendre en compte la demande d'inscription.

MARINELAND peut également collecter des données concernant l'utilisation du Site, par exemple les pages que le CLIENT visite ou les services qu'il utilise afin de mieux comprendre les attentes du CLIENT et d'améliorer le fonctionnement du Site. Si le CLIENT ne le souhaite pas, il peut se reporter à la section "cookies" des présentes informations légales.

12.4 Compte Personnel :

Le nom du CLIENT et le mot de passe qui lui sont attribués lorsqu'il s'inscrit pour la création d'un compte personnel sont personnels et confidentiels. MARINELAND peut toutefois avoir accès aux offres que le CLIENT sélectionne dans son compte personnel et les étudier afin de mieux déterminer les attentes et les besoins du CLIENT. Lorsque le CLIENT se connecte à son compte personnel, un cookie est implanté sur son ordinateur afin de faciliter son utilisation de ce compte. Si le CLIENT ne le souhaite pas, il peut se reporter à la section "cookies" des présentes informations légales.

12.5 Cookies :

MARINELAND utilise des cookies, qui sont des fichiers transférés sur l'ordinateur du CLIENT, mais ne permettent pas de l'identifier. Les cookies enregistrent des informations relatives à la navigation de l'ordinateur sur le site (les pages consultées, la date et l'heure de la consultation, etc.) et permet de les extraire lors des connexions ultérieures au Site afin de personnaliser la connexion du CLIENT. La durée de conservation de ces données dans l'ordinateur ne peut excéder 13 mois. Vous pouvez, à tout moment, simplement et gratuitement, choisir d'accepter ou de refuser le dépôt de cookies non techniques sur votre ordinateur grâce aux paramètres de votre logiciel de navigation, par l'intermédiaire des paramètres accessibles par des plateformes interprofessionnelles, via des outils tiers ou par le système de paramétrage mis à disposition sur notre site.

L'intégralité de notre politique de gestion des cookies est consultable sur notre site : <https://www.marineland.fr/politique-de-cookies/>

ANNEXE 1

Calendrier d'ouverture des parcs :

Les dates sont données à titre indicatif. Nous vous remercions de contacter les parcs avant votre visite : 0 892 426 226 (.034[€] la minute) ou sur le www.marineland.fr.